

Sud ouest du jeudi 05 mai 2005

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Mainzac

## PROJET

DE CLASSEMENT DE RUES DE CHEMINS RURAUX  
ET ESPACES COMMUNAUX DANS LE TABLEAU  
DES VOIES COMMUNALES.

RECTIFICATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT  
DES VOIES COMMUNALES

## AVIS D'ENQUETE

Monsieur le Maire de la commune de Mainzac porte à la connaissance du public que par arrêté en date du 12 avril 2005, il a prescrit une enquête publique dans les formes prévues par le décret ministériel n°89.631 du 4 septembre 1989 en vue du:

- Classement de rues, de chemins ruraux, et espaces communaux dans le tableau des voies communales.

- De rectification du tableau de classement des voies communales;

Celle-ci se déroulera du 10 mai 2005 au 24 mai 2005 inclus.

Le dossier correspondant et le registre d'enquête seront mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture en mairie de Mainzac où chacun pourra en prendre connaissance et formuler ses observations.

Par ailleurs, Madame Monique FRODEAU est désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur. Elle se tiendra à la mairie de Mainzac le 24 mai 2005 (jour de clôture de l'enquête) de 9h à 12h où il recevra le public.

Fait à Mainzac, le 12 avril 2005

Le maire,  
P. DOMINICI